



Recel successoral

Par Pasdupe

Bonjour

Ayant perdu ma mère très jeune et en cours de succession houleuse du fait du remariage de mon père, je viens de trouver dans sa maison le contrat de mariage de mes parents qui avait été sequestré. Or, celui ci prévoit une clause qui explique ceci: En cas de remariage, la donation est annulée. La communauté a donc percu illégalement des loyers provenant de cette succession. Quels sont mes recours? S'agit il de de recel successoral?

Merci

Cordialement